



L'USEP est habilitée à :

- organiser les activités et rencontres sportives scolaires et périscolaires des écoles publiques ;
- promouvoir le développement d'activités sportives volontaires diversifiées, complémentaires de l'éducation physique et sportive obligatoire et offertes à tous les élèves, dans un cadre associatif et dans une perspective de formation à la responsabilité, à l'autonomie, au civisme et à la démocratie ;
- concourir à la formation et au travail des enseignants, des animateurs, des équipes éducatives, des formateurs intervenant dans les cadres scolaires et périscolaires.

Pour cela, en liaison avec les collectivités territoriales et le mouvement sportif, l'USEP contribue à la cohérence nécessaire des activités physiques et sportives proposées aux élèves de l'enseignement du premier degré.

Courriel :

0951610j@ac-versailles.fr

Personne à contacter :

Présidente : Nadine DILLEN

Adresse:

6, rue André Messenger
95340 PERSAN

Source URL: <http://www.ville-persan.fr/association/union-sportive-de-lenseignement-du-premier-degre-usep-ecole-emilie-carles>